

M. Parker Gilbert a eu hier un nouvel entretien avec M. Poincaré

M. Pirelli, l'expert financier italien, a conféré également avec le président du Conseil qui a reçu ensuite les ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'Allemagne.

Nous avions fait prévoir que M. Parker Gilbert se rencontrerait, au cours de la journée de samedi, avec M. Poincaré. Cette information a été pleinement confirmée par les faits. L'agent général des paiements de réparations a eu, en effet, hier, une longue conversation avec le président du Conseil.

Cet important entretien a eu lieu dans la matinée, au ministère des Finances, où M. Parker Gilbert s'était rendu un peu avant 10 heures, en compagnie de son adjoint, M. Cutchener. Il s'est déroulé sans autre témoin que M. Camerlynck, l'interprète officiel convoqué spécialement par M. Poincaré, au cas où le caractère un peu technique de la conversation nécessiterait le secours d'un traducteur.

Dans le courant de l'après-midi, à 15 h. 30, une seconde entrevue a eu lieu, comme la première, rue de Rivoli; mais, cette fois, entre M. Poincaré et M. Pirelli, l'expert financier italien, dont nous signalons hier les entretiens à Londres avec M. Winston Churchill et les hauts fonctionnaires de la trésorerie britannique, puis son arrivée à Paris et enfin le dîner avec M. Parker Gilbert.

Il va de soi que la discrétion la plus complète a été observée sur ce qui s'est dit au cours de ces deux audiences. Ce n'est pas trop s'avancer, toutefois, de supposer que, dans la première, l'agent général des paiements a mis M. Poincaré au courant de la réaction des autorités allemandes lorsque, à son retour à Berlin, il leur a fait part des résultats de son voyage circulaire à Londres, Paris et Bruxelles, des points de vue qui avaient été exprimés dans ces trois capitales en ce qui concerne la mission du futur comité d'experts et des possibilités qui y avaient été envisagées quant au règlement du problème des réparations. De même, il y a tout lieu de penser que ces possibilités mêmes ont été de nouveau examinées et discutées par M. Poincaré et son interlocuteur, à la lumière des indications extrêmement précieuses que ce dernier lui apportait.

Au cours de la seconde conversation, il est évident que le représentant du gouvernement de Rome a renseigné le président du Conseil non seulement sur les idées de M. Mussolini quant au règlement projeté, mais sur les échanges de vues auxquels il venait de procéder, à Londres, avec le chancelier de l'Eichquier et ses collaborateurs. Il est très vraisemblable, enfin, qu'en présence de tous ces renseignements, grâce auxquels il devenait possible de se faire une idée exacte de la situation, M. Poincaré et ses interlocuteurs ont étudié le sens général — sinon ébauché les grandes lignes — de la réponse à faire à la démarche allemande de mardi dernier touchant la constitution du comité d'experts et le lieu de sa réunion.

Nous croyons savoir que le gouvernement belge est particulièrement désireux que cette réponse soit une réponse commune, c'est-à-dire conçue exactement dans les mêmes termes. Ce désir est, nous assure-t-on, sincèrement partagé par les cabinets de Paris et de Londres. C'est donc, autant qu'on en peut juger, dans ce sens que vont désormais s'orienter les efforts. Et c'est là, sans doute, qu'il faut chercher la raison de l'entretien que M. Poincaré a eu hier soir, en fin de journée, avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir William Tyrrell, et de ceux qu'on lui prête l'intention d'avoir, dans la matinée d'aujourd'hui, avec le baron de Giffard d'Hestroy, ambassadeur de Belgique, et M. Adami, ambassadeur du Japon. Le but de ces entretiens est sans doute de les informer des lignes essentielles de la réponse envisagée, en les priant à la fois de les communiquer à leurs gouvernements et de solliciter leur avis et leurs suggestions.

C'est vraisemblablement aussi dans un but d'information que le président du Conseil a reçu dans le courant de l'après-midi d'hier, l'ambassadeur d'Allemagne, M. von Hoesch, à qui il aurait notamment souligné les motifs qui rendent difficile le choix de Berlin comme lieu de réunion des experts.

Tel est le point où l'on paraissait en être arrivé, hier soir, à l'issue des conversations qui avaient marqué cette journée. On a annoncé, de divers côtés, que les gouvernements intéressés avaient déjà désigné les experts qui les représenteraient au sein de la future commission. On a même prononcé des noms : celui de sir Josiah Stamp, un des gouverneurs de la Banque d'Angleterre; celui de M. Frank pour la Belgique; celui, enfin, de M. Moreau, gouverneur de la Banque de France. Ces désignations sont évidemment très vraisemblables — nous pourrions même dire certaines — en ce qui concerne M. Moreau, mais il n'y a point encore été officiellement procédé. Il n'y a eu d'exception que pour M. Pirelli, de la part du gouvernement italien. Quant à la participation officielle des Etats-Unis aux travaux du comité envisagé, on verra plus loin, par une dépêche de Washington, que la encore, quoiqu'on en ait dit, aucune décision n'est intervenue, pour la bonne raison, a déclaré M. Kellogg, qu'aucune communication n'a été, jusqu'à présent, reçue à cet égard par le département d'Etat américain. — Albert Julien.

AU CONGRÈS RADICAL D'ANGERS LA QUESTION SE POSE D'EMBLÉE DU MAINTIEN DE L'UNION NATIONALE

Dans le débat engagé devant la commission de politique générale, M. Herriot a exposé l'attitude des ministres radicaux à propos des articles 70 et 71 et il a été acclamé.

L'ordre du jour voté par la commission, et qui sera soumis au congrès, enjoint aux députés de voter la disjonction des articles 70 et 71 et de « ne donner leur confiance qu'à un gouvernement résolu à s'appuyer sur une majorité républicaine, à l'exclusion de tous les éléments conservateurs, cléricaux et nationalistes. »

Angers, 3 nov. (de notre env. spécial.) Militants et élus radicaux socialistes, venus en grand nombre de tous les points du territoire, sont impatients de voir le vingt-cinquième congrès de leur parti discuter les articles du programme qu'ils voudraient voir adopter à la Chambre issue du scrutin d'août dernier. Ce programme, ils le désirent aussi à gauche que possible. Chez tous, il y a un ardent désir de donner satisfaction aux demandes formulées par les diverses catégories d'intéressés qui, en raison des exigences de l'après-guerre, n'ont pu obtenir jusqu'ici tout ce qu'ils réclamaient. Et ce programme, ils voudraient l'imposer aux autres partis.

Les radicaux, souvent, bien souvent, ont été pris, selon l'expression d'un militant, « en sandwich » aux dernières élections. Ils ont été combattus vivement par leurs anciens amis socialistes; ils ont été combattus par les modérés, et, parfois, socialistes et modérés se sont entendus pour faire mordre la poussière au candidat radical socialiste.

Tournés vers les socialistes Les valaisiens voudraient, les succès obtenus par eux aux élections



M. Daladier, président du parti radical, qui a pris la parole, hier, à l'ouverture des travaux du congrès.

cantonales les y encourageant, pour voir faire cavalier seul. Mais s'ils le veulent, le peuvent-ils ? Et, dans la négative, avec qui marcheraient-ils de préférence pour faire aboutir leur programme ? Point de doute. Les yeux de la plupart des militants assemblés ici se tournent du côté des socialistes. Car de l'union nationale avec « les conservateurs, les catholiques et les nationalistes », ils ne veulent plus entendre parler. Et s'ils ne redoutaient pas les conséquences extrêmement graves d'une crise ministérielle, ils exigeraient le départ immédiat des ministres radicaux du cabinet Poincaré. Mais la doctrine républicaine, comme disent les congressistes, n'empêche pas militants et élus de regarder la situation dans son ensemble et d'envisager froidement les conséquences du départ du ministère Poincaré.

S'il n'y avait que la doctrine, je tiens à le répéter, le cabinet serait fatalement démissionnaire demain, dans l'obligation où seraient les membres radicaux de cesser leur collaboration avec M. Louis Marin. Car c'est celui-ci qui est plus spécialement visé, comme lors du congrès de Bordeaux, il y a deux ans.

— A la vérité, ce que nous voudrions, me disait un vieux parlementaire, c'est un ministère Poincaré de gauche. Mais il y a l'intérêt supérieur du pays. Et les radicaux ont toujours subordonné les intérêts de leur parti à ceux de la France.

Contre l'union nationale C'est dans une atmosphère de malaise général que le congrès s'est ouvert. Malaise que les débats en séance parviendront peut-être à dissiper. J'avoue que la tâche de ceux qui voudraient que l'union nationale continuât jusqu'au complet rétablissement financier sera difficile. L'habileté de M. Herriot, celle des frères Sarraut, celle de jeunes députés comme M. Mithler, parviendront-elles à triompher de la manœuvre de ceux qui se rangent derrière M. Caillaux ? Nul ne le sait encore.

L'ancien ministre des Finances ne dissimule nullement son opinion. A l'issue de la séance au cours de laquelle M. Garnier avait dénoncé l'union nationale et réclamé un vote impératif de tous les élus contre cette union, M. Caillaux s'approcha de l'ancien candidat malheureux de Joigny et tint à le complimenter publiquement.

L'assaut contre les articles 70, 71 et 71 bis Sans attendre la séance plénière de demain, les adversaires de l'union nationale ont foncé dès aujourd'hui à la commission de la politique générale, à propos des articles 70, 71 et 71 bis dont M. Montigny, rapporteur, demande la disjonction.

M. Herriot, qui est toujours le chef respecté et écouté, a expliqué, aux applaudissements maintes fois répé-

CRISE POLITIQUE EN ROUMANIE

LE CABINET BRATIANO EST DEMISSIONNAIRE

Le chef du parti paysan, M. Maniu, sera sans doute chargé de constituer un cabinet de concentration nationale.

Une crise politique vient d'éclater en Roumanie. Le cabinet Venilia Bratiano, qui détenait le pouvoir depuis la mort de Jean Bratiano, c'est-à-dire depuis fin novembre 1927, est démissionnaire.

Ce cabinet, comme celui auquel il avait succédé, s'appuyait sur le parti libéral. Mais alors que Jean Bratiano, fort de sa haute autorité, gouvernait avec son seul parti, son frère Venilia avait, dès les premiers temps de la constitution de son ministère, cherché à obtenir la collaboration du puissant parti national paysan ou tsaraliste.

Le chef de ce parti, M. Maniu, avait décliné cette offre, et le parti national paysan était demeuré dans une opposition ouverte.

Cette année, le 6 juin, ce parti s'était réuni en congrès à Alba-Iulia. Malgré l'importance de cette manifestation, aucun trouble n'avait eu lieu, mais de très sérieuses mesures d'ordre avaient dû être prises par le gouvernement.

Celui-ci, tandis qu'il maintenait le calme dans le pays, s'efforçait d'assainir la situation financière et avait entrepris sur les places étrangères



MM. Bratiano (à gauche) et Maniu.

des démarches en vue de réaliser la stabilisation du leu.

Les négociations dans ce but étant presque terminées, le cabinet Bratiano a estimé que la consolidation financière devait être réalisée par un cabinet de concentration nationale et son chef s'est efforcé de réaliser lui-même cette concentration. C'est-à-dire à obtenir sous sa propre direction la collaboration des nationaux paysans, M. Venilia Bratiano n'ayant pu obtenir cette collaboration, le cabinet tout entier a démissionné.

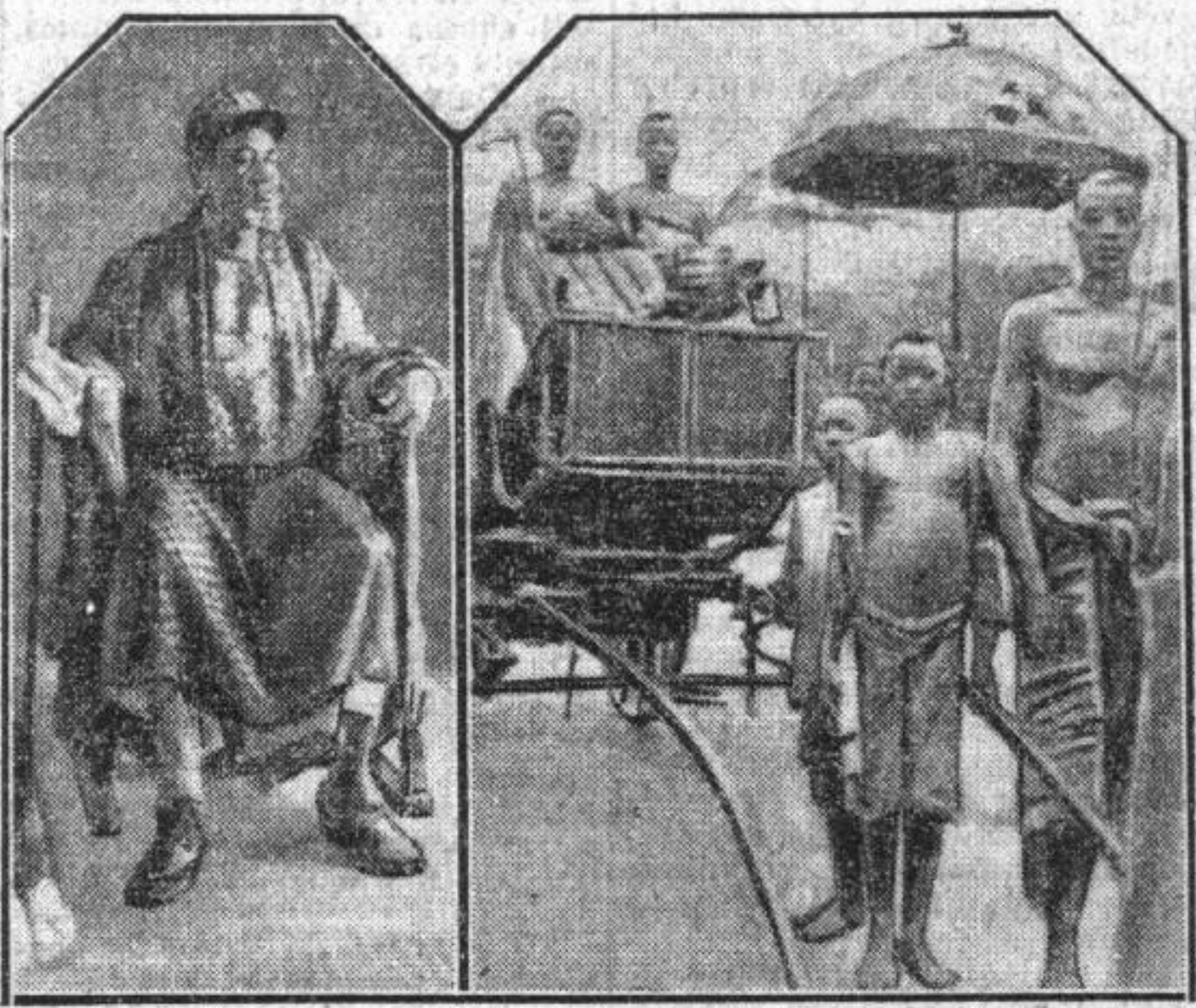
Il paraît probable que c'est M. Maniu, chef du parti paysan, qui sera chargé du soin de constituer le cabinet de concentration. Mais on ignore encore s'il pourra aboutir.

(A la dernière heure : Un communiqué de la présidence du Conseil roumain. M. Maniu sera reçu aujourd'hui par le conseil de régence.)

Les souverains de Yougoslavie viennent à Paris

Belgrade, 3 novembre (dep. Havas.) Le roi Alexandre et la reine Marie sont partis aujourd'hui, à 16 heures, à destination de Paris.

QUATRE MOIS PARMI NOS NOIRS D'AFRIQUE



Le Roi de la Nuit sur son trône, et son bel équipage

563 kil. 150 à l'heure en avion !

Telle est la vitesse qu'a atteinte hier l'aviateur anglais d'Arcy Craig, au cours d'un essai officieux pour le record de vitesse.

Londres, 3 novembre (dep. Petit Paris.) Le lieutenant aviateur d'Arcy Craig a fait aujourd'hui, à Calshot, son dernier vol d'essai avant de s'attaquer officiellement au record de vitesse mondial (542 km. 776 à l'heure), détenu depuis le 30 mars 1928, par l'aviateur italien, le commandant Mario de Bernardi.

Le vol, effectué avec une grande maîtrise, a donné des résultats splendides. D'une altitude de près de 700 mètres, le lieutenant Craig a fait une plongée vertigineuse au cours de laquelle, il a atteint une vitesse horaire de 563 milles (925 km. 150). Sur la ligne droite, sa vitesse a été naturellement moins grande, encore qu'elle ait dépassé 500 milles à l'heure.

Si les conditions atmosphériques sont favorables, il tentera officiellement lundi, à Southampton, de battre le record du monde. Dans les milieux compétitifs on a le ferme espoir qu'il y réussira.

M. Chiappe a remis hier au procureur de la République le dossier de son enquête sur la hausse du lait

A la suite de l'enquête qu'il avait ordonnée sur les agissements de certaines compagnies laitières qui avaient brusquement porté le prix du lait de 1 fr. 60 à 1 fr. 75, le préfet M. Chiappe, préfet de police, a confié hier, avec M. Penhaud, procureur de la République, et lui a remis le dossier de cette enquête, en vue des sanctions judiciaires à intervenir.

Le tribunal de Mulhouse s'est occupé hier de deux plaintes de MM. Ricklin et Rossé

Mulhouse, 3 novembre. (dep. Petit Paris.) Le tribunal correctionnel de Mulhouse a eu à s'occuper ce matin de deux plaintes émanant des députés Ricklin et Rossé, dont l'une vise un imprimeur de Belfort, M. Herbelin, et l'autre un afficheur, M. Birrh. A M. Herbelin on reproche d'avoir fait apposer une affiche signée de son nom et injuriant les députés Ricklin et Rossé; à M. Birrh, d'avoir procédé à l'affichage des pancartes incriminées.

Pour la première affaire, le représentant de la partie civile, M. Kradling, réclame 50.000 francs de dommages-intérêts. M. Herbelin, appelé à la barre, reconnaît les faits qui lui sont reprochés. M. Simon, de Besançon, présente sa défense. Il déclare que c'est pour lui un honneur de défendre M. Herbelin car, incontestablement, son client, qui s'est engagé en 1914, bien qu'il eût été réformé, s'est montré très brave pendant les hostilités. Il n'a pas abattu moins de onze avions allemands. A la fin de la plaidoirie, M. Simon soutient que le tribunal est incompétent. Mais le tribunal se range aux conclusions de la partie adverse, représentée par M. Kradling, et se déclare compétent.

Après l'audition de divers témoins, le tribunal renvoie son jugement dans cette première affaire au 20 novembre. Dans la deuxième affaire, qui met en cause l'afficheur Birrh, M. Baudin, le défenseur, plaide également l'incompétence. Le renvoi est également prononcé pour le 1^{er} décembre.

BOUGRAT DE NOUVEAU LIBRE

Les autorités roumaines l'ont remis en liberté provisoire

Caracas, 3 novembre (dep. Havas.) Le docteur Bougrat a été mis en liberté provisoire sous caution. Cette mesure a été prise à la suite d'une manifestation de la population du village d'Irapa en faveur du docteur Bougrat, en raison des services que, comme médecin, ce dernier a rendus aux habitants.

L'affaire des titres hongrois renvoyée à quinzaine... pour indication

Les cinq détenus sont remis en liberté Une foule compacte remplissait hier le petit prétoire de la 11^e chambre correctionnelle : la grosse affaire des titres hongrois devait être débattue. Les cinq prévenus retenus depuis quinze mois à la Santé : MM. Blumenstein, Simon Tovin, Georges et Jean-Paul de Fallois, ainsi que Pierre Lacaze prirent place, tout confiants, dans le box.

Les douze prévenus libérés, les dix-neuf défenseurs montraient une égale sérénité. Et dès que le président Gauthier eut appelé l'affaire, M. Marius Moutet répondit : Les défendeurs, monsieur le président, se sont mis d'accord pour demander le renvoi de l'affaire à quinzaine... pour indication !

Le bâtonnier Henri Robert, M^{rs} Henry Torrès, Campinchi, Roudenko et leurs confrères exprimèrent en chœur le même désir. Seul le ministère public remargua :

— Sans m'opposer à la remise demandée, je regrette le nouveau retard apporté à régler cette affaire.

— Soit, accéda le président, à quinzaine pour indication.

Restait à fixer le sort des détenus. Une demande de mise en liberté immédiate fut déposée en leur nom et l'on apprit que le gouvernement hongrois ne s'opposait plus à cette mesure si longtemps différée. Les cinq financiers s'élevèrent rapidement à feuille qu'on leur passa et le jugement provisoirement libérateur fut lu après rendu.

Ainsi lorsque l'affaire reviendra — mais quand ? — l'intérêt des débats se trouvera fortement réduit. Aux termes de la transaction préalable, d'ailleurs, intervenue entre M. Blumenstein et les autres, les titres des titres délégués qui n'ont pas souffert, à l'angle des Champs-Élysées et de la rue Quentin-Bauchart, (Au fond, l'hôtel de la duchesse d'Elchingen.)

L'héritage inattendu par J. CÉLANE

UN CHEF DAHOMÉEN : LE "ROI DE LA NUIT"

C'est dans un étrange équipage, une vieille guimbarde tirée par des noirs, avec des parapluies pour dais, que Sa Majesté — personne d'âge — vint rendre visite à Albert Londres. Le jour suivant Elle honora le noble voyageur en exécutant, à son intention, quelques pas de danse, et, le lendemain, trônant dans son palais, coiffée d'une casquette de jockey, Elle présida aux grandes liesses.

Avec ces côtés burlesques, un personnage malicieux et fin, parlant un langage empreint d'expérience et de sagesse

C'était au Dahomey, à Porto-Novo.

Avant nous, deux royaumes se partageaient le Dahomey. L'un avait son roi sur le plateau d'Abomey et l'autre sur la lagune, à Porto-Novo. C'est même le roi de la lagune qui nous appela au secours contre Behanzin, son « cousin » du plateau.

Depuis, les noix de coco se sont renouvelées dans les palmeraies, Behanzin est enterré et le successeur du souverain de la lagune ne se nomme plus que chef supérieur. Un roi, cependant, a résisté au raz de marée européen : c'est le Zouman, autrement dit le Roi de la Nuit.

Quelles sont ses fonctions ? Son titre seul nous indique qu'elles doivent être assez obscures. Du temps du royaume de Porto-Novo, le Zouman était chargé de faire respecter le bon ordre du coucher au lever du soleil. Gouvernant au grand jour, la France ne semble pas avoir dépossédé le représentant de la nuit. Quoi qu'il en soit, il règne encore.

Il convenait donc de faire sa connaissance.

— Quand voulez-vous le convoquer ? me demanda M. Fourn, non seulement gouverneur du Dahomey, mais un peu Dahoméen, puisque depuis vingt ans il commandait dans le pays.

— Cet après-midi, à trois heures. — Y pensez-vous ? Le Roi de la Nuit ne sort pas l'après-midi. Tout ce qu'il peut faire pour vous, c'est d'arriver entre chien et loup.

On choisit six heures vingt-cinq. So même nous attendions Sa Majesté dans le jardin du gouvernement.

Un peu après six heures et quart, nous entendîmes un bruit de voix : un cortège montait la grande avenue de la capitale. Le gouverneur Fourn tira sur sa moustache et me regarda du coin de l'œil. Le cortège se précisa. Sept nègres nus, des grands et des petits, étaient attelés à des bancards, faisant les chevaux. C'était un flacré qui avançait. Sur le siège, remplaçant le cocher, deux petites noires, poitrine nue et tenant entre leurs seins l'une un vase d'argent, l'autre un brûle-parfum. A l'arrière, où les collégiens mettaient leur fouet, un drapeau français. A gauche, la lanterne aux verres points en bleu était éclairée. Quelques parapluies abritaient le toit de la guimbarde. Tout autour et poussant au derrière, une nombreuse clientèle s'agitait.

La folle voiture fit crisser le gravier du jardin et s'arrêta.

Les stores des deux portières étaient tirés. On aurait dit le flacré de l'adultère. Nous attendîmes. Rien ne bougeait dans le coffre.

— Il ne fait pas encore assez nuit, dit le gouverneur.

Un des clients se glissa sous le



Défilé chorégraphique (Cronis de Rouquayrol).

Pelade PLAQUES de la TÊTE
et BAREE
CHUTE des CHEVEUX
— Notice gratis —
BENIT, Ph^{ie}, 27, r. Matabiau, TOULOUSE

